

Le devoir des évêques d'exprimer un jugement moral, y compris en politique

Author : Vini Ganimara

Categories : [Messages du Pape](#)

Date : 30 octobre 2010

Recevant des évêques brésiliens en visite ad limina, alors que la question du droit à la vie est devenue la question n°1 de la campagne électorale, Benoît XVI a clairement [encouragé](#) l'Eglise à intervenir en politique pour défendre le bien et le sens moral:

"Il est de votre devoir d'évêques, avec l'appui du clergé, de redresser le sens moral en vue d'une société plus juste et fraternelle. Lorsque les droits fondamentaux ou le salut des âmes l'exigent, les pasteurs ont le devoir d'exprimer un jugement moral, y compris en matière politique. Lorsqu'ils doivent émettre de tels jugements, il leur faut tenir compte du poids de préceptes négatifs et moralement inacceptables afin d'agir en faveur de la dignité humaine. Cela ne peut être adapté selon telle ou telle bonne intention... Il est totalement faux et illusoire de défendre les droits de l'homme sans défendre vigoureusement le droit à la vie, de sa conception à sa fin naturelle. Qui est plus faible que l'enfant à naître ou le malade terminal?"